



## Informations sur un concept de vente

-----  
Par Visiteur

Bonjour

J'ai comme projet d'ici quelque mois d'ouvrir un site spécialisé dans la vente de télé frigo électroménager pour seulement et uniquement pour la CORSE.

Voici ce que je souhaite faire:

Exemple pour une MEME Télé:

Télé Samsung 82Cm référence fty234TY Prix à la vente: 345 EURO (prix vert)

Télé Samsung 82Cm référence fty234TY Prix à la vente: 365 EURO (prix bleu)

Télé Samsung 82Cm référence fty234TY Prix à la vente: 400 EURO (prix rouge)

la même télé avec 3 prix différents sur mon site

le concept/ 1er arrivé 1er servi!!!!

C'est à dire que le client a le droit de choisir pour la même télé 3 prix différents (prix vert le moins cher, prix bleu le moyen prix et prix rouge le prix le plus cher)

Il aura la possibilité avec sa télé de choisir l'extension de garantie qui va avec (extension verte 34 EURO, extension bleu 40 EURO, extension rouge 75 EURO) ainsi que la livraison (livraison verte 7 EURO OU GRATUITE, livraison bleu 15 EURO, livraison rouge 20 EURO)

Je voudrais savoir si cela est légal et au niveau de la livraison si je pouvais grouper les commandes et livrer seulement une fois par semaine sachant que les clients auront choisi le prix de la livraison sur mon site (livraison verte, bleu, rouge)???

-----  
Par Visiteur

Cher monsieur,

Télé Samsung 82Cm référence fty234TY Prix à la vente: 345 EURO (prix vert)

Télé Samsung 82Cm référence fty234TY Prix à la vente: 365 EURO (prix bleu)

Télé Samsung 82Cm référence fty234TY Prix à la vente: 400 EURO (prix rouge)

la même télé avec 3 prix différents sur mon site

le concept/ 1er arrivé 1er servi!!!!

C'est à dire que le client a le droit de choisir pour la même télé 3 prix différents (prix vert le moins cher, prix bleu le moyen prix et prix rouge le prix le plus cher)

Il aura la possibilité avec sa télé de choisir l'extension de garantie qui va avec (extension verte 34 EURO, extension bleu 40 EURO, extension rouge 75 EURO) ainsi que la livraison (livraison verte 7 EURO OU GRATUITE, livraison bleu 15 EURO, livraison rouge 20 EURO)

Je n'y vois pour ma part aucun inconvénient.

Conformément à l'article L410-2 du Code de commerce, il existe un principe de liberté dans la fixation du prix. Rien ne vous interdit donc de faire des distinctions au niveau du prix, dès lors que la différence de traitement n'est pas justifiée par un motif discriminatoire, ce qui n'est guère le cas ici.

je voudrais savoir si cela est légal et au niveau de la livraison si je pouvais grouper les commande et livré seulement une fois par semaine sachant que les client auront chosité le prix de la livraison sur mon site (livraison verte,bleu,rouge)????

Vous pouvez grouper les commandes, bien entendu, mais dès l'achat, vous devez informer l'acquéreur de la date de livraison et donc de prévoir à l'avance quel jour le bien sera livré.

Très cordialement.

-----  
Par Visiteur

Ok merci pour votre réponse donc pour la livraison si dans mon site je porte la mention

"livraison une à deux fois par semaine dans toutes la Corse vous serais prevenus par telephone lors de notre passage 1 jour avant notre envoie"

Cette phrase est valable ?

-----  
Par Visiteur

Cher monsieur,

"livraison une à deux fois par semaine dans toutes la Corse vous serais prevenus par telephone lors de notre passage 1 jour avant notre envoie"

Cette phrase est valable ?

Tout dépend,

Si le prix de la commande est supérieur à 500 euros, vous devez en principe indiquer la date exacte de la livraison. Si cette date n'est pas respectée de plus de 7 jours.

Cela étant, cette règle n'a que peu d'incidence puisque s'agissant d'une vente en ligne, le consommateur dispose déjà d'un délai de rétractation de 7 jours.

En bref, ce qui compte, c'est surtout d'indiquer une date prévisible de livraison lors de l'achat.

Très cordialement.

-----  
Par Visiteur

Ok si je précise par exemple

"délais de livraison jusqu'à 7 jours ouvrés livraison une à deux fois par semaine le jeudi et vendredi dans toutes la Corse vous serais prevenus par telephone lors de notre passage 1 jour avant notre envoie"

-----  
Par Visiteur

Cher monsieur,

"délais de livraison jusqu'à 7 jours ouvrés livraison une à deux fois par semaine le jeudi et vendredi dans toutes la Corse vous serais prevenus par telephone lors de notre passage 1 jour avant notre envoie"

C'est très bien, quoiqu'en théorie, il faudrait, pour les commandes supérieures à 500 euros, indiquer un jour précis

comme par exemple: Vous serez livré "Jeudi 5 avril", c'est alors que si vous dépassez le délai de plus de 7 jours, le consommateur peut résilier.

Très cordialement.

-----  
Par Visiteur

Je vous remercie

sur mon site de vente j'aurai encore une chose a vous demendé  
est l possible d'acheter des produit par exemple une PS3 dans un supermarché du genre Carrefour et de le revendre sur mon site ou autre bien sur toujours dans son enbalage et sous garantie?

-----  
Par Visiteur

Cher monsieur,

est l possible d'acheter des produit par exemple une PS3 dans un supermarché du genre Carrefour et de le revendre sur mon site ou autre bien sur toujours dans son enbalage et sous garantie?

Oui, c'est possible au nom du principe d'épuisement du droit des marques dès la première mise en circulation. Cela signifie que sauf exception (réseau de distribution exclusif comme Appel par exemple, ou produit de luxe comme la haute couture), à partir du moment où un produit est mis en circulation sur le marché, vous pouvez librement le revendre.

Très cordialement.